



Conseiller (conseillère) en santé des médecins – programme Apte à exercer

Société médicale du Nouveau-Brunswick

Poste à temps partiel - Maximum de 10 heures par semaine

Salaire horaire très compétitif

La Société médicale du Nouveau-Brunswick (SMNB) est l'association professionnelle qui représente et sert l'ensemble des médecins en exercice, futurs médecins et médecins retraités de la province du Nouveau-Brunswick, au nombre de plus de 2 000. Nous sommes actuellement à la recherche d'un(e) conseiller (conseillère) en santé des médecins pour intégrer notre équipe dynamique.

Sous la supervision du gestionnaire de Mieux-être SMNB, le ou la conseiller (conseillère) en santé des médecins joue un rôle crucial en soutenant les médecins qui se trouvent confrontés à des difficultés liées à leur santé, à leur conduite professionnelle ou à leur compétence. Il lui incombe notamment de coordonner les évaluations, d'élaborer des plans de soutien personnalisés et de veiller au respect des exigences réglementaires et de réadaptation. Le ou la conseiller (conseillère) en santé des médecins assure la liaison entre les médecins, le Collège des médecins et chirurgiens, les fournisseurs de traitement et les ressources de soutien professionnel, afin de faciliter le retour à une pratique sûre et compétente.

Notre engagement en faveur de l'équité, de la diversité et de l'inclusion

La Société médicale du Nouveau-Brunswick s'engage à créer et à favoriser un environnement plus diversifié, plus inclusif et plus équitable pour les médecins et le personnel. Nous encourageons les candidat(e)s issu(e)s de groupes en quête d'équité à s'identifier comme tel(le)s dans leur candidature, car nous leur accorderons la préférence. Si vous avez des questions sur la façon dont la Société médicale du Nouveau-Brunswick peut vous garantir un lieu de travail sécuritaire, ou sur la façon dont le processus d'embauche peut être adapté à vos besoins, nous vous invitons à communiquer avec la personne-ressource dont le nom figure dans la présente annonce.

Fonctions et responsabilités

La direction se réserve le droit de modifier ou d'annuler les attributions de différents postes, d'en ajouter, et de prendre des mesures d'adaptation raisonnables pour que les employé(e)s qualifié(e)s puissent s'acquitter des fonctions essentielles rattachées à leur poste.

Gestion des cas et soutien aux médecins :

- servir de principal point de contact pour les médecins inscrits au programme Apte à exercer
- réaliser/coordonner des évaluations d'admission complètes afin d'identifier les besoins individuels, les risques et les mesures de soutien nécessaires, coordonner les évaluations médicales, psychologiques ou de la compétence professionnelle, suivant les besoins
- organiser des services d'intervention/de stabilisation en cas d'urgence/situation de crise, suivant les besoins
- élaborer et mettre en œuvre des plans de gestion de cas individualisés et en surveiller l'application, en veillant à l'harmonisation avec les normes réglementaires et professionnelles

- offrir des conseils et un soutien aux médecins en cours de réadaptation, de remédiation ou de réintégration dans la pratique
- participer à la planification interdisciplinaire des soins

Conformité et surveillance :

- veiller à ce que les médecins respectent les plans de traitement, les exigences en matière de perfectionnement professionnel et les accords de suivi
- tenir une documentation précise sur l'évolution des cas, les interventions et les rapports de conformité
- communiquer, s'il y a lieu, avec les organismes de réglementation et d'agrément, les employeurs et les fournisseurs de traitement pour rendre compte du statut du médecin
- cerner les risques potentiels et intervenir de façon proactive pour éviter de nouvelles difficultés professionnelles ou personnelles

Partenariats et développement des ressources :

- établir des relations avec des fournisseurs externes, tels qu'une liste approuvée d'évaluateurs, de services de conseil à long terme, de programmes de rétablissement de la toxicomanie et d'organismes de soutien communautaire
- travailler en collaboration avec les évaluateurs, les conseillers, les gestionnaires de cas et d'autres membres de l'équipe afin d'assurer des aiguillages sans heurts et des parcours de soins appropriés
- faire valoir les besoins des médecins tout en veillant à la sécurité des patients et au respect des normes réglementaires

Lieu du poste et heures de travail

Ce poste est à pourvoir à Fredericton, au Nouveau-Brunswick, avec possibilité d'une option à distance ailleurs dans la province pour le ou la bon(ne) candidat(e). Ce poste comporte un maximum de 10 heures par semaine et doit faire preuve de flexibilité afin de répondre à la demande du programme.

Le ou la conseiller (conseillère) en santé des médecins doit être disposé(e) à se déplacer dans la province du Nouveau-Brunswick et maintenir un permis de conduire valide.

Exigences du poste

Études :

- diplôme en travail social, en psychologie, en soins infirmiers, en soins infirmiers psychiatriques ou dans un domaine connexe
- inscription auprès d'un organisme de réglementation tel que l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick ou l'Association des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick, dont le ou la titulaire du poste devra être membre en règle

Expérience / qualifications

- au moins 3 à 5 ans d'expérience en matière d'accueil, d'évaluation, de gestion de cas, de santé mentale et de troubles liés à la toxicomanie

Connaissances, compétences et capacités :

- doit maîtriser l'anglais, le français constituerait un atout
- solides aptitudes en matière de relations interpersonnelles et de communication, avec la capacité d'apporter un soutien compatissant aux personnes en détresse
- excellentes compétences organisationnelles et souci du détail dans la gestion des dossiers de clients et des relations avec les affiliés
- capacité à modifier rapidement ses priorités lorsque cela s'avère nécessaire
- compétences en matière d'élaboration de programmes, un atout
- capacité à travailler de façon autonome et en équipe
- culture de travail positive et camaraderie avec ses collègues
- capacité à travailler dur, mais aussi à s'amuser

Que peut vous offrir la Société médicale du Nouveau-Brunswick?

- culture de travail positive et inclusive
- travail intéressant et stimulant auprès de membres professionnels

Comment postuler?

- Les candidat(e)s doivent montrer dans leur curriculum vitæ comment, quand et où ils ou elles ont acquis les qualifications et les compétences requises pour le poste.
- Veuillez envoyer une lettre de motivation ainsi qu'un curriculum vitæ en ordre chronologique à Lisa LePage à l'adresse llepage@nbms.nb.ca. Cette offre restera ouverte jusqu'à ce qu'un(e) candidat(e) soit sélectionné(e). Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.